



Des familles mises à la rue : Une décision injuste et inhumaine assumée par l'Etat

Depuis le début du mois d'avril, de nombreuses familles hébergées à l'hôtel par le 115 se voient notifier la fin de leur prise en charge. Concrètement, il leur est demandé de quitter les lieux dans un délai de 15 jours à 1 mois, sans qu'aucune autre solution d'hébergement ne leur soit proposée.

En effet, le **pôle urgence du SIAO 92** (qui gère le 115) applique désormais **des critères de priorisation pour l'hébergement d'urgence à l'hôtel** :

- **Présence d'au moins un enfant de moins de 3 ans,**
- **Femme enceinte,**
- **Situation de vulnérabilité spécifique.**

A ce jour, une centaine de familles angoissées, désemparées, sont venues frapper à la porte des associations du **Collectif Citoyens Fraternels 92**, et il en arrive de nouvelles chaque jour.

Face à cette situation, nous associations membre du collectif :

- **Demandons au préfet une levée immédiate des critères mis en œuvre par la SIAO 92.**
- **Demandons au SIAO 92 de reprendre en charge les familles en rupture d'hébergement, et de leur proposer une solution adaptée à leur situation (hébergement ou logement pérenne).**

Pour nous soutenir, signer et partagez la pétition sur change.org : « Citoyens Fraternels 92 »

Ou **URL** : <http://chn.ge/2J6EkgW>

ORGANISATIONS ENGAGÉES

